



Au
plus joli port
de Suisse

L'HOTEL
SUR
L'EAU

NEUCHÂTEL

BEAULAC

LE CHAMPAGNE

CLICQUOT
c'est uniquement

V^{VE} CLICQUOT-PONSARDIN

DEPUIS 1772

Agent général pour la Suisse:

Max B. JORDAN - Neuchâtel 4

☎ 038 / 5 11 65

NEUCHÂTEL 19 AU 26 MAI 1963

Le Cercle de la Voile de Neuchâtel organise :

LA COUPE GIOVANELLI

offerte par le Yacht Club d'Italie

LA COUPE DE SUISSE

créée par l'Association suisse de 5,50 m. I. C.

LA COUPE DE GENÈVE

challenge de la Société nautique de Genève

**LE CHAMPIONNAT INTERNATIONAL DE SUISSE
DE LA CLASSE DES 5,50 m. I. C.**

Notre couverture :

CHAMPIONNAT 1962, devant Neuchâtel

(Photo Jean Schœpflin)

Programme : Fr. 1.-



Votre banque

SOCI T  DE BANQUE SUISSE

Fbg de l'H pital 8

NEUCHATEL

Place A.-M. Piaget

Entreprise
de construction

PIZZERA S.A.

Maison fond e
en 1834

RUE DU POMMIER 3 NEUCHATEL

Membres du Comit  du Championnat international de Suisse des 5,5 m.

Pr sident d'honneur : S. A. le prince Sadruddin Aga Khan

Pr sident : MM. Andr  Grosjean, t l. 5 64 22 ou 7 56 66
t l gr. : Five-Five Neuch tel

Vice-pr sident : Willy Pieper

Secr taire : Claude Pizzera, t l. 5 33 44

Le Comit  du CVN : M. Bionda, M. Christinaz, A. Ducommun,
C. Ganguillet, C. Lambelet, M. Lambelet,
F. Spichiger

Avec la collaboration de : P. Choppard, W. Dietchy, J.-L. Dreyer,
M.-A. Eberhard, L. Flura, W. K lliger,
F. Montandon, G. Olivieri, H. Robert,
W. Rothpletz, G. Sandoz, D. Spichiger.
J. T edli

Jury : MM. Jean Ott, Jean-Pierre de Bosset,
Renaud de Bosset, Gilbert DuPasquier,
Pierre Robert

Jury des coupes form  selon r glement sp cial.

**Pompes
pour
tout
usage**

Emile Egger & Co. S.A.,
Fabrique de pompes
et de machines
Cressier/NE 038/77217

EGGER

SUR L'EAU, le tricot-tissu

WEVENIT

souple, léger et chaud, produit
d'une machine

DUBIED

vous préservera du froid, de
la bise et de la
traîtrise du joran
des beaux soirs
de printemps.

DUBIED

La marque des machines de
qualité.

EDOUARD DUBIED & CIE S.A. - NEUCHÂTEL

PROGRAMME GÉNÉRAL

- Vendredi 17 mai* : 08.00 h. Mise à l'eau des bateaux.
Dimanche 19 mai : 10.30 h. Réception des équipages à l'Hôtel Beaulac.
Reconnaissance des parcours.
13.30 h. Coupe Giovanelli, 1^{re} régates.
17.00 h. Coupe de Suisse, 1^{re} régates.
Lundi 20 mai : 09.30 h. Coupe de Suisse, 2^{me} régates.
15.00 h. Coupe Giovanelli, 2^{me} régates.
17.00 h. Réserve.
Mardi 21 mai : 09.30 h. Coupe Giovanelli, 3^{me} régates.
15.00 h. Coupe de Suisse, 3^{me} régates.
17.00 h. Réserve.
Mercredi 22 mai : 09.30 h. Réserve.
15.00 h. Réserve.
17.00 h. Réserve.
* * *
- Jeudi 23 mai* : 13.00 h. Réception des équipages participant au
Championnat international de Suisse et à
la Coupe de Genève, à l'Hôtel Beaulac.
Reconnaissance des parcours.
- Les cinq régates qui suivent comptent à la fois
pour le Championnat et pour la Coupe de Genève :
- Jeudi 23 mai* : * 15.00 h. 1^{re} régates du Championnat et de la Coupe
de Genève.
Vendredi 24 mai : 09.30 h. 2^{me} régates.
* 15.00 h. 3^{me} régates.
Samedi 25 mai : 09.30 h. Réserve.
15.00 h. 4^{me} régates.
Dimanche 26 mai : 09.30 h. 5^{me} régates.
14.00 h. Si toutes les régates ont été courues :
distribution des prix à l'Hôtel de Ville de
Neuchâtel, sinon régates de réserve.
Lundi 27 mai : — Réserve.

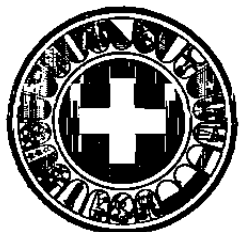
Notes : Le départ des régates marquées d'un astérisque pourra être
reporté à 17.00 h. selon la force des airs.
— A chaque régates, une demi-heure après l'arrivée du dernier bateau,
les barreaux se rendront au port pour signer le contrôle de course.

Pharmacie Coopérative

Neuchâtel

3 Officines : Grand'rue 6 - Parcs 113 et Serrières

Ordonnances - Analyses - Spécialités - Herboristerie
DROGUERIE PARFUMERIE



SOCIÉTÉ SUISSE D'ASSURANCES
GÉNÉRALES SUR LA VIE HUMAINE

RENTENANSTALT

Société mutuelle fondée en 1857

Toutes les combinaisons d'assurances sur la vie
Assurances retraite pour le personnel d'entreprises
Assurances de rentes viagères

Agence générale pour le canton de Neuchâtel
ALBERT DU PASQUIER

NEUCHÂTEL

Promenade-Noire 1

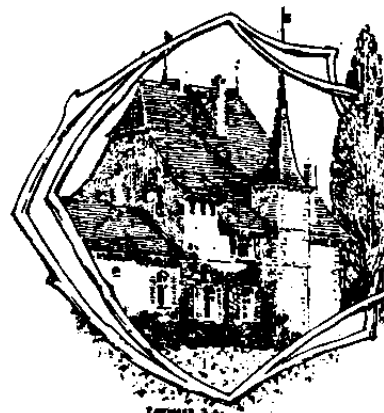


maître opticien
Ne pas le perdre de vue
Hôpital 17, Neuchâtel

Inscriptions tardives :

No de course	No de rappel	Yacht Propriétaire	Club	Couleur de la coque	Architecte Chantier	Barreur
Z 52	33	MICHEL Noverraz et Rossi	CVSNG	acajou	P. Noverraz Corsier Port	P. Noverraz
S 20	34	SJORATE H. Frisell	KSSS	acajou	Laurin Laurin	H ^{re} Ahrenberg
I 39	35	GEISHA J. Gaubert	SNM	acajou	Ohlson Ohlson	J. Gaubert
	36	VOLOIRA II Zuechi Novaro	YCI	blanche	Copponex Corsier	Preggio

No de rappel	Coupe Giovanelli				Coupe de Suisse				Championnat et Coupe de Genève					Total	Rang
	1	2	3	Total	1	2	3	Total	1	2	3	4	5		
33															
34															
35															
36															



VINS DE NEUCHÂTEL

CAVES DU

hâteaux d'Auvernier

FONDÉES EN 1603

ALOYS DE MONTMOLLIN
PROPRIÉTAIRE

AUVERNIER
CANTON DE NEUCHÂTEL
SUISSE

TOUS
VOS
ACHATS

GRANDS
MAGASINS
au
Sans Rival



ALI-CRAFT, complet avec moteur 28 CV, remorque avec treuil, bâche,
skis nautiques, engins de sauvetage

Fr. 7950.-

Visitez notre exposition permanente des marques
réputées : AMERICAN BOAT COMPANY USA,
MARIEHOLMS Suède, SEL AG Norvège

GRANDS GARAGES ROBERT

Champ-Bougin 34-38

NEUCHÂTEL

Tél. 5 31 08

AU MOKA BAR

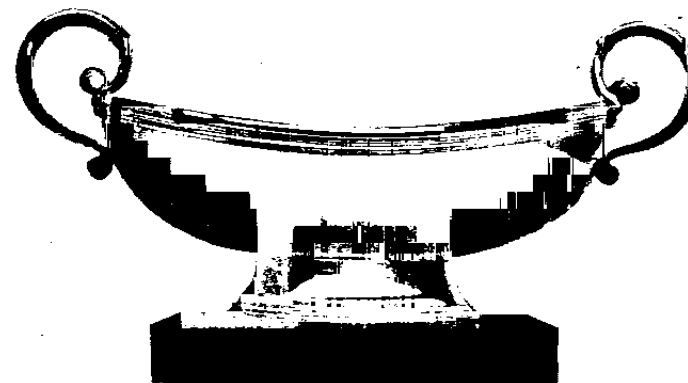
Vous pouvez déguster et aussi acheter
les meilleurs CAFÉS

ANGLE CONCERT / TEMPLE-NEUF

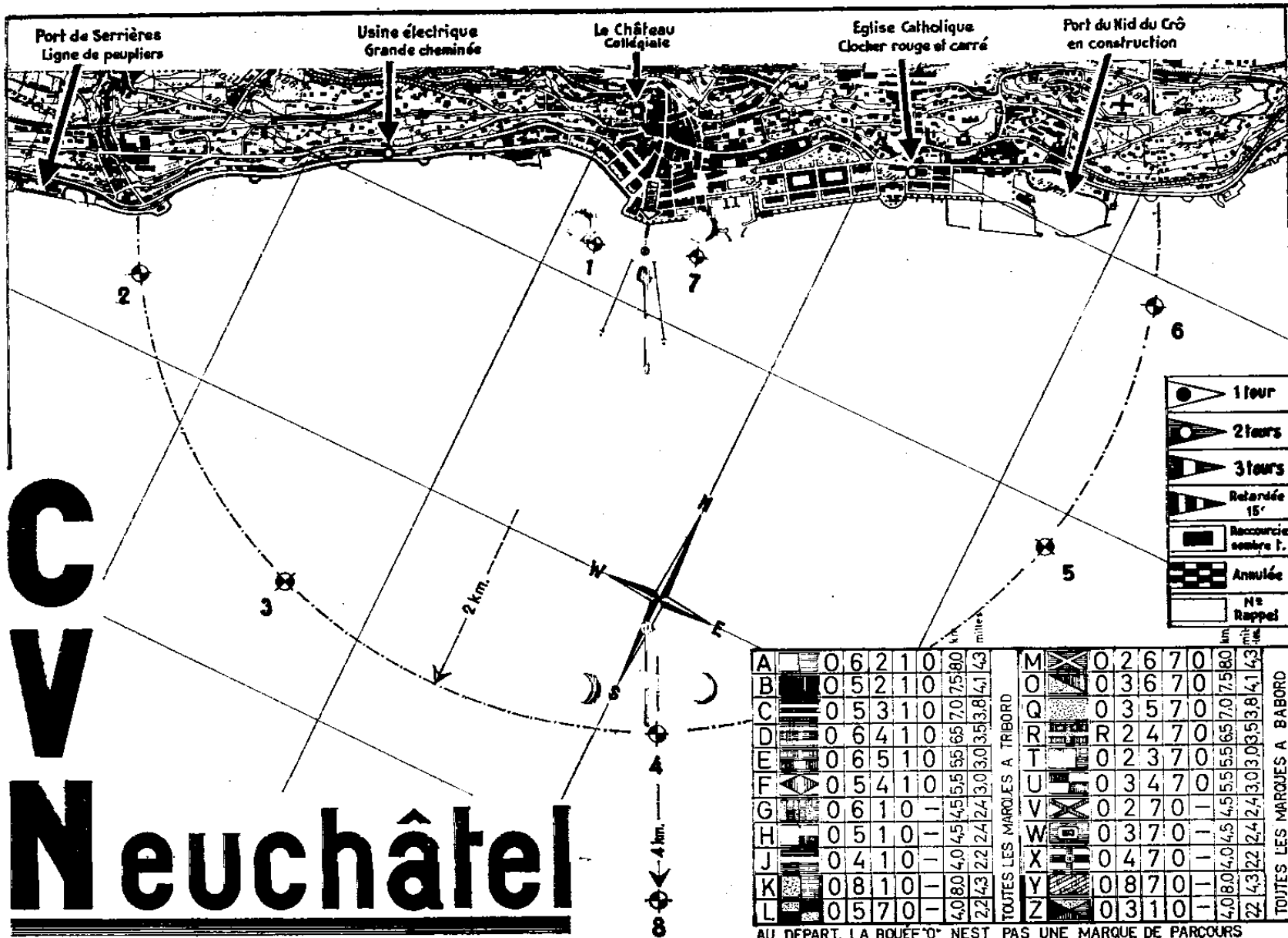
TÉL. 5 54 24



LA COUPE GIOVANELLI



LA COUPE DE SUISSE



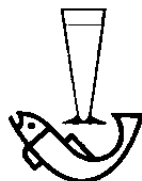
Une Cuisine très soignée... dans une Cave authentique



TERREAUX 7
NEUCHATEL
☎ 038/585 88



SALMEN



Lac de Neuchâtel



PROFITEZ DE NOS

SERVICES TOURISTIQUES ET DE NOS PROMENADES

Traversée du lac

Billets simple course, valables pour le retour

Services réguliers à destination de

Estavayer via rive sud (quotidien)

Estavayer-Yverdon via rive nord (dimanches)

Morat via canal de la Broye (quotidien)

Neuchâtel - Ile de Saint-Pierre - Bienne (quotidien)

Promenades du soir - Croisières dansantes

Lettres dans la voile :

GO Allemagne de l'Est F France I Italie
G Allemagne de l'Ouest K Angleterre Z Suisse S Suède

Clubs :

ASKVR	ASK Vorwärts Rostock
BYC	Bayrischer Yacht Club
SCER	Segel Club Empor Rostock
CVB	Cercle de la Voile de La Béroche
YCF	Yacht Club de France
YCIF	Yacht Club de l'Ile de France
SRH	Société des Régates du Havre
ZYC	Zurcher Yacht Club
SCE	Segel Club Enge
RTYC	Royal Thames Yacht Club
MY	Matelote Yverdon
YCI	Yacht Club d'Italie
CVSNG	Cercle de la Voile de la Société Nautique de Genève
CVL	Cercle de la Voile de Lausanne
YCG	Yacht Club de Genève.
SCS:M	Segel Club Saint-Moritz
KSSS	Royal Swedish Yacht Club
SNM	Société Nautique Marseille.
CVN	Cercle de la Voile de Neuchâtel

LIBRAIRIE PAYOT

Rue des Epancheurs / Rue du Bassin - NEUCHATEL

Littérature française et étrangère

Livres techniques

HESS

PÂTISSERIE

CONFISERIE

• SALON DE THÉ au premier étage

SPÉCIALITÉ DE GÂTEAUX AU BEURRE

Angle rues du Bassin / Treille 2, Neuchâtel

Téléphone 038 / 5 19 91

confort et

bien-être

par l'électricité

ENSA

mode



teinturier

NEUCHÂTEL : Rue du Bassin 8 - Maladière 20 - Battieux 3

PESEUX : rue de Neuchâtel 1 SAINT-BLAISE : Grand'rue 8

LE LOCLE : D.-JeanRichard 21

LA CHAUX-DE-FONDS : Place de l'Hôtel-de-Ville - Gantianes 40

LA COUPE GIOVANELLI

La Coupe « Francesco Giovanelli » a été instituée en 1951 par le Yacht Club d'Italie en mémoire d'un des plus grands yachtsmen italiens.

Le Y. C. I. affecte cette coupe comme prix de régates internationales de yachts de la série des 5,50 m. I. C. La coupe reste toujours la propriété de Y. C. I. et le club qui la remporte n'en est détenteur qu'à titre provisoire. Elle se court chaque année, conformément à un règlement spécial dont nous donnons ici un aperçu :

— Un seul yacht par nation est admis à participer à ces régates. Il devra battre pavillon du pays représenté. L'équipage ne doit être composé que d'amateurs, de cette même nationalité.

— Toute société nautique étrangère reconnue par l'autorité nationale de son pays d'origine peut lancer un défi par l'entremise de son autorité nationale. Le yacht représentant l'Italie sera désigné par le Y. C. I. (Celui qui courra sous pavillon suisse, par exemple, est désigné par l'Union suisse de yachting.)

— Les yachts sont soumis aux règles de course de l'I. Y. R. U. (Union internationale de yachting). D'autres articles ont trait à l'organisation des régates et du comité spécial, aux dates et lieu de la compétition et à la manière de lancer les défis.

— Les régates ont lieu quel que soit le nombre des yachts engagés et comprennent trois épreuves. Si les deux premières courses ont été gagnées par un même yacht, la troisième est supprimée. Au contraire, si les deux premières régates sont gagnées par deux yachts différents, la troisième sera courue par les deux gagnants.

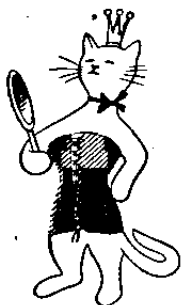
— Si la coupe, détenue par un club étranger, n'a pas fait l'objet de défi, ou si elle n'a pas été courue pendant deux années consécutives, elle devra être restituée au Y. C. I.

— Le club étranger détenteur de la coupe peut, l'année suivante, organiser les régates dans ses eaux nationales; mais la coupe ne pourra être courue, dans les eaux de la même nation étrangère, plus de deux fois consécutives. La troisième fois les régates de la Coupe seront organisées dans les eaux italiennes.

* * *

Rappelons que la Coupe Giovanelli a été gagnée, en 1962, par M. Alberto Ferrari, du Zürcher Yacht Club, qui a proposé au Cercle de la Voile de Neuchâtel d'organiser ces régates.

Si le Cercle de la Voile a l'honneur de faire courir la Coupe Giovanelli pour la première fois en Suisse, il le doit aussi à la très grande amabilité et à la généreuse amitié du Yacht Club d'Italie et à son président M. Beppe Croce.



VISO
*La haute couture
de la gaine*

Marque de qualité
très demandée



Minima
Super-Minima

Le bas à varices recommandé
par les médecins spécialistes



Demandez
la liste des dépositaires à

La gaine VISO
SAINT-BLAISE (NE)
Tél. (038) 7 52 83

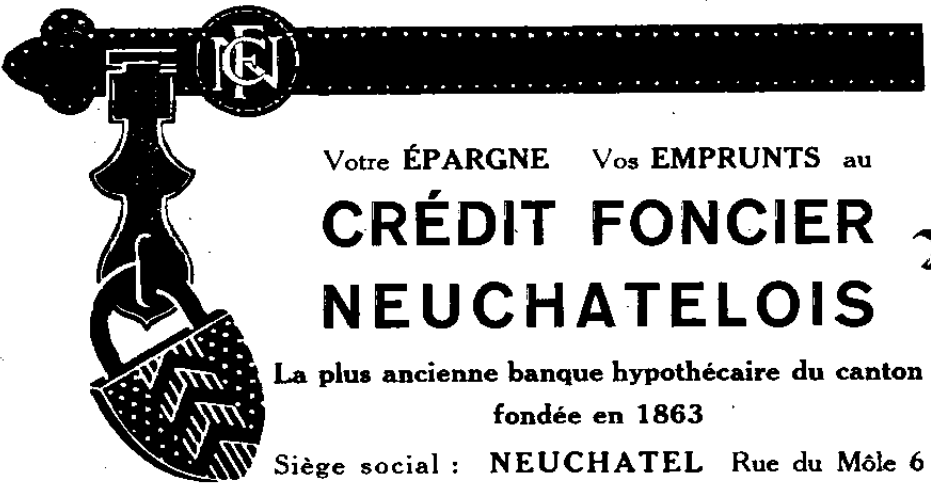
RÈGLEMENT DE LA COUPE DE SUISSE

La Coupe de Suisse a été offerte par les propriétaires de 5,5 m. à l'Association suisse des 5,5 m. J. I. en 1962.

Cette Coupe est destinée à être le prix de régates internationales pour yachts de cette série.

La Coupe restera propriété de l'Association suisse des 5,5 J. I. Le vainqueur de la Coupe et le club auquel il appartient n'en seront détenteurs qu'à titre provisoire et seront responsables de sa conservation et de sa reddition à l'Association des 5,5 m. J. I., un mois avant le début des épreuves. Les régates auront lieu chaque année.

1. Tout yacht de la série des 5,5 m. inscrit à un club reconnu par sa fédération et son association peut participer aux régates.
2. Le défi sera flancé par l'Association des 5,5 m. J. I. de ce pays détenteur et appuyé par l'autorité nationale.
3. Le règlement de course et le règlement de jauge seront ceux de l'Y. I. R. U., plus les dispositions additionnelles du pays où se court la Coupe.
Un comité spécial sera chargé des réclamations qui pourraient être présentées au sujet de l'organisation. Il sera représenté par un membre du club détenteur de la coupe, d'un membre de l'Association suisse des 5,5 m. J. I. et d'un membre du club organisateur. Le président du comité sera le membre de l'Association suisse des 5,5 m. J. I.
Au cas où le club détenteur et le club organisateur auraient deux membres dans le comité, un membre neutre devrait être désigné.
4. L'Association suisse des 5,5 m. J. I. a le droit d'apporter toute modification à ce règlement dans un délai de trois mois avant les épreuves.
5. La date et le lieu de la compétition pour la Coupe seront fixés avant le 31 décembre de l'année durant laquelle la dernière régate aura été courue.
6. Les défis doivent être notifiés au club qui détient la Coupe et communiqués à l'Association suisse des 5,5 m. J. I. au plus tard quarante-cinq jours avant la date fixée pour la première épreuve. Les autres inscriptions doivent avoir lieu un mois avant la régate. Le défi devra mentionner les renseignements suivants : nom et prénom du propriétaire du yacht, nom et numéro de la voile, fac-similé du guidon du propriétaire.
7. Le comité d'organisation peut exiger que les yachts soient mis à sa disposition trois jours avant l'épreuve.
8. Le classement se fera aux points, selon le règlement applicable au championnat du pays dans lequel la course a lieu. Le parcours



Votre **ÉPARGNE** Vos **EMPRUNTS** au

CRÉDIT FONCIER NEUCHATELOIS

La plus ancienne banque hypothécaire du canton
fondée en 1863

Siège social : **NEUCHATEL** Rue du Môle 6

Agences à LA CHAUX-DE-FONDS et au LOCLE - 25 correspondants dans le canton

SÉCURITÉ

DISCRÉTION

Génie civil

Travaux publics

Carrières

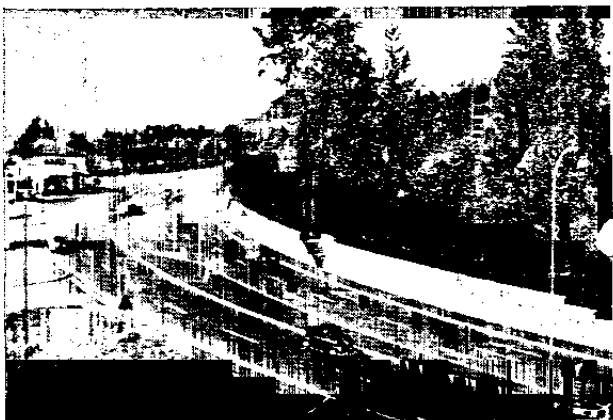
Démolitions

Terrassements

Pierre de taille

Bordures

Mœllonnages
et Dallages



S. FACCHINETTI & C^{ie}

Ingénieur : M. Marcel ROULET, diplômé E. P. F.

Gouttes - d'Or 78

NEUCHATEL

Tél. 038 / 5 30 23

et la limite de vitesse sont identiques aux normes fixées par le pays où la Coupe se court pour ces championnats.

9. La Coupe peut se courir en 3 ou 5 régates, qui ne peuvent compter pour aucune autre épreuve.
Le nombre de manches doit être déterminé par le comité d'organisation au moment où il accepte l'organisation de la Coupe.
10. Si au 31 décembre, le club détenteur n'indique aucune date pour la prochaine compétition, la coupe reviendra automatiquement à l'Association suisse des 5,5 m. J. I. qui, dans un délai raisonnable, attribuera au club de son choix, suisse ou étranger, l'organisation de cette épreuve.
11. Si un pays est détenteur de la coupe deux ans de suite, celle-ci sera courue automatiquement en Suisse la troisième année.
12. Chaque pays participant a la faculté d'être représenté au jury de course qui sera formé de trois membres au minimum. L'association suisse y aura de droit un représentant. Le club organisateur désignera le troisième membre neutre du jury en cas de nécessité.
13. Les décisions du jury sont sans appel.

INSTALLATIONS SANITAIRES

TRAVAUX DE FERBLANTERIE

TRAVAUX EN PLASTIC

TRANSFORMATIONS RÉPARATIONS

BAUERMEISTER & C^{ie}

+ Maîtrise fédérale +

NEUCHATEL

Place d'Armes 8

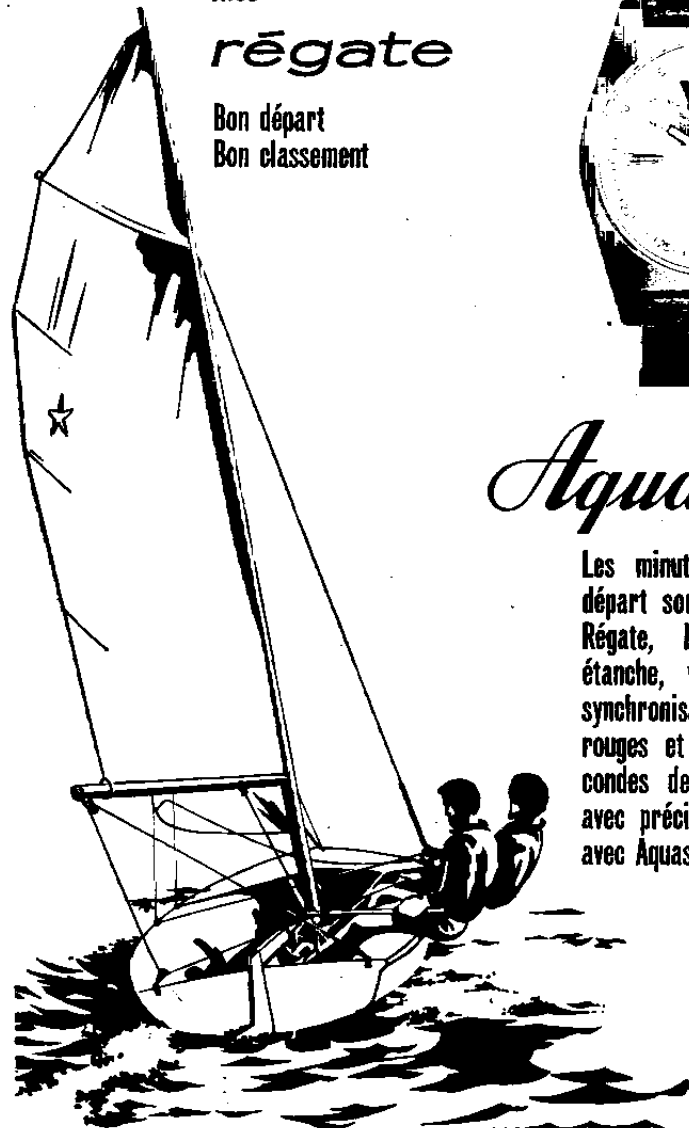
☎ 038 / 5 17 86

Bureau technique

ÉTUDES

DEVIS

Maison fondée en 1883



Avec

régate

Bon départ

Bon classement



Aquastar

Les minutes qui précèdent le départ sont capitales. Aquastar Régate, bracelet automatique, étanche, vous permet par la synchronisation des 5 boules rouges et de l'aiguille des secondes de contrôler ce temps avec précision. Prenez la barre avec Aquastar Régate.

Aquastar S.A.
Le Plaza
Genève
Tél. 31 47 40

LA COUPE DE GENÈVE

Cette coupe, réservée à la série des 5 m. 50 J. I., a été créée en 1962 par la Société Nautique de Genève. Elle restera la propriété de son donateur jusqu'à ce qu'un concurrent se l'attribue définitivement. Pour cela elle devra être gagnée trois fois par le même propriétaire.

Pour que cette coupe puisse être mise en compétition, il faut qu'au moins deux yachts étrangers soient engagés dans la course. Celle-ci se court en cinq régates.

Ces régates ont lieu alternativement sur mer et en eau douce, le choix du bassin étant laissé à la discrétion du dernier vainqueur.

Le bateau gagnant sera celui qui aura totalisé le minimum de points au cours des cinq épreuves.

Le yacht arrivé premier reçoit trois quarts de points.

Le yacht arrivé deuxième reçoit deux points.

Le yacht arrivé troisième reçoit trois points, et ainsi de suite.

Le bateau qui a abandonné ou qui est disqualifié reçoit un nombre de points correspondant au nombre de partants, plus un point.

Une régata ne serait pas valable si la vitesse moyenne du vainqueur était inférieure à deux milles à l'heure.

Les précédentes régates se sont courues à Cannes et l'Ylliam est le détenteur actuel de la coupe.

SPORTIFS,

le centre

de vos achats

armourins
neuchâtel

LE COMITÉ D'ORGANISATION

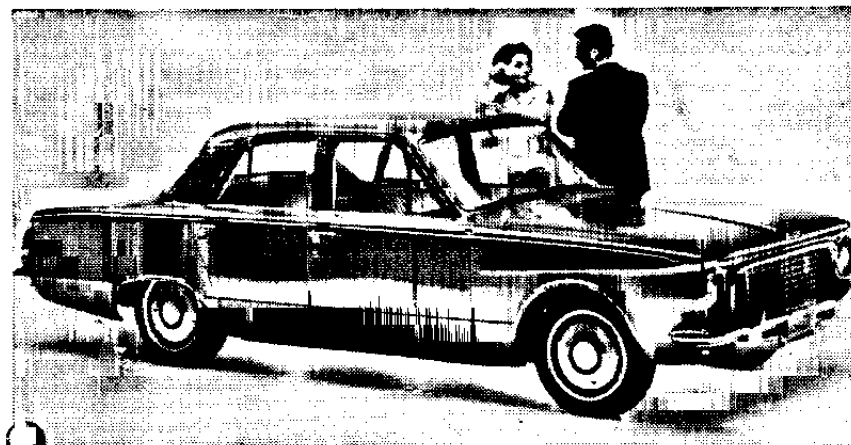
REMERCIÉ TOUT SPÉCIALEMENT :

- ✕ Tous ceux qui ont aimablement signé son Livre d'or. Leur générosité lui a permis d'organiser une nouvelle fois ces régates de 5,50 m.
- ✕ L'Etat et la Ville de Neuchâtel de leur aide et de leur précieuse collaboration.
- ✕ M. et Mme. Charles-Arthur Margot qui lui ont offert le Challenge Beaulac.
- ✕ La Direction de la Société de Navigation de sa bienveillante compréhension.
- ✕ Le chantier naval de Corsier-Port, et son directeur, M. L. Plojoux, à Genève auquel nous devons les marques de parcours.
- ✕ M. Walther Kölliger, à Neuchâtel, qui a bien voulu se charger de la délicate opération de mise à l'eau des bateaux.
- ✕ L'ADEN et son directeur, M. Alex Billeter, de leur aimable collaboration.
- ✕ M. Francis Rochat, à Saint-Blaise, à qui nous devons la caravane qui équipe le poste de start.
- ✕ La Maison Albert Bianchi, qui a bien voulu se charger des travaux de peinture du start.
- ✕ M. Marc Lambelet, à Auvernier, auquel nous sommes redevables de l'affiche de ces championnats.
- ✕ MM. Gilbert DuPaquier, Blaise Junier, Claude Lambelet, René Maret, René Leroy et André Rubli dont les canots à moteur assurent la surveillance des régates.
- ✕ La Maison Bonisol qui a mis à notre disposition les bouées d'amarage installées au port.
- ✕ La Fabrique de montres Aquastar, à Genève, et son directeur, M. Fred Robert, de leur précieuse collaboration.
- ✕ Les annonceurs qui ont permis l'édition de ce programme.

AMIS DES RÉGATES !

Le Cercle de la voile de Neuchâtel vous donne rendez-vous :

- Les 8 et 9 juin devant Neuchâtel, pour le Championnat des lacs jurassiens qui se courra dans le cadre des « Journées du lac » organisées par l'ADEN et les sociétés amies de notre club.
- Les 1, 2 et 3 juin, devant Auvernier, pour le Championnat de Suisse des « Vauriens ».



Dès Fr. 15.250. —

GARAGE HIRONDELLE

PIERRE SENN — NEUCHÂTEL

Pierre-à-Mazel 25

Tél. (038) 5 94 12